

## Comptes rendus bibliographiques.

Jean-Luc TULOT, *Correspondance du marquis et de la marquise de La Moussaye (1619-1663)*. Honoré Champion, Paris, collection Pages d'archives, 440 p. Préface de Janine Garrisson.

Alors que le type de source qu'est la correspondance familiale n'est pas si fréquent, Jean-Luc Tulot a eu l'idée très heureuse de réunir des lettres écrites par deux époux, de riche noblesse et calvinistes, qu'il a trouvées dans deux fonds d'archives des familles de leurs destinataires. Il les a complétées par divers documents, des actes familiaux et des arrêts du parlement, et un appareil critique très érudit (notes et index). Nous sont ainsi offerts non seulement une source fort intéressante, mais un dossier familial aussi complet que possible. Les deux épistoliers sont Amaury Gouyon marquis de la Moussaye et sa femme Henriette de La Tour d'Auvergne. La seconde était fille cadette d'Henri de La Tour, duc de Bouillon, et sœur, notamment, du grand Turenne, et de l'épouse du duc de La Trémoille. Leur mariage était un peu inégal car, si les Gouyon ne le cédaient guère aux La Tour en ancienneté (ils remontent aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), ces derniers avaient des alliances de niveau international et le titre ducal. Comme c'est dans les archives de proches parents d'Henriette de La Tour que l'éditeur a retrouvé ces lettres, les fonds de Rohan-Bouillon et de La Trémoille, l'auteur le plus prolifique était l'épouse (114 lettres écrites), et le destinataire principal était sa sœur aînée de La Trémoille (133 lettres reçues des deux conjoints). Quant aux lettres qu'ils recevaient, malheureusement les époux La Moussaye les brûlaient (cf p. 336, 375).

Cette correspondance éclaire d'abord la vie familiale. Deux textes suggèrent que les deux époux ont entretenu une grande tendresse et un «amour conjugal [...] parfait» (p. 184, 396). Les problèmes de santé des adultes et des enfants sont mentionnés de façon récurrente. Particulièrement intéressantes sont les lettres qui montrent combien le mariage des enfants était une affaire complexe. Les négociations entre les parties, parfois difficiles, étaient menées avec l'aide de médiateurs qui devaient être des personnes d'honneur, c'est-à-dire d'une dignité suffisante. Par ailleurs les parents n'étaient pas sans entendre les volontés des jeunes gens. Quant à la fille aînée, comme certaines dames de la haute société du XVII<sup>e</sup> siècle, elle était tout à fait hostile au mariage.

Le couple se situait dans la riche noblesse de province : en trente-quatre ans de vie commune, il a résidé sur ses trois terres bretonnes, non sans effectuer d'assez nombreux séjours à Paris. Un intérêt partagé par les deux épistoliers était de tenir le rôle de dirigeant de la province que les riches gentilshommes pensaient leur revenir naturellement, et que les époux La Moussaye concevaient à travers une relation de fidélité à l'égard de leur beau-frère, le duc de La Trémoille. C'est ainsi que le couple fit des efforts considérables pour lui acheter, en 1638, le comté de Quintin, ancienne baronnie qui donnait droit de présider l'ordre de la noblesse aux états de Bretagne. Mais un rôle dirigeant n'était plus conciliable avec la confession réformée. Les La Moussaye défendirent avec détermination les petites communautés calvinistes bretonnes ; les sources réunies par Jean-Luc Tulot permettent de faire l'histoire du bras de fer long d'une vingtaine d'années qu'ils durent soutenir avec l'évêque de Saint-Brieuc. Avant de mourir, en 1663, le marquis eut le chagrin de voir le parlement de Bretagne ordonner la démolition des temples de la Moussaye et Plouer.

Tant sur la vie familiale et nobiliaire que sur le protestantisme breton, c'est donc une source très précieuse qui est mise à la disposition des lecteurs.

Michel NASSIET

Marie-Hélène SANTROT, Jacques SANTROT et Jean-Claude MEURET [dir.], *Nos ancêtres les Gaulois. Aux marges de l'Armorique*. Musée Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes, 1999, 160 p., ill. et cartes.

L'ouvrage est le catalogue de l'exposition présentée de mai à septembre 1999 au musée Dobrée à Nantes à l'occasion de la tenue du colloque international annuel de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer ; l'exposition se déplace ensuite au musée de Tissé au Mans (octobre 1999 - janvier 2000), au musée d'Art et d'Histoire de Cholet (février - mai 2000), au château de Sainte-Suzanne (juin - septembre 2000), et enfin au logis de La Chabotterie à Saint-Sulpice-le-Verdon (février 2001). La période chronologique étudiée recouvre l'ensemble du Hallstatt et de La Tène, soit de 750 av. J.-C. à la conquête romaine ; la zone géographique considérée, les «marges de l'Armorique» (la carte générale n'est placée qu'à la p. 108), s'étend essentiellement dans les Pays de la Loire, avec quelques échappées en Bretagne, Basse-Normandie et dans le Centre, c'est-à-dire autour du noyau qui fit l'objet de la belle thèse de Jean-Claude Meuret, commissaire scientifique de l'exposition. Dans son avant-propos Jacques Santrot explicite, s'il en est besoin, le titre «Nos ancêtres les Gaulois», salut à nos «vieux maîtres» de la III<sup>e</sup> République, mais aussi clin d'œil à «nos amis belges»